

Département
de la MOSELLE
Arrondissement
de SARREBOURG

Commune de REDING

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
N° 2022/06

NOMBRE DE CONSEILLERS

ELUS : 19

Séance du 31 janvier 2022 à 19H30
A l'Hôtel de Ville – Salle des Conseils

**CONSEILLERS EN
FONCTION : 19**

Sous la présidence de M. Denis LOUTRE, Maire

CONSEILLERS PRESENTS : 13

Membres Présents :

M. Denis LOUTRE, M. LEYENDECKER Gérard, M. LAUCH
Christian, M. ROTH Jean-Claude, M. DIDIERJEAN Philippe, M.
MAZERAND Denis, M. HENRY Jean-Marc, Mme FROELICHER
Martine, Mme DITTLY Valérie, Mme SEYER Sylvie, Mme
GROSSE Isabelle, Mme BARBIER Nathalie, M. RIESE
Alexandre

**Membres absents excusés : M. GROSSE Olivier, Mme BOURGEOIS Elisabeth, Mme SCHWEY
Josiane, Mme FISCHER Karine, M. UNTEREINER Alexis, Mme
MARCHAL Laurence,**

**ADOPTION DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE
PUBLIC D'EAU POTABLE 2020 DU SYNDICAT DES EAUX DE
WINTERSBOURG**

Il est rappelé au Conseil Municipal que le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'eau potable.

Ce rapport adopté par les membres du Comité Syndical du Syndicat des Eaux de Wintersbourg lors de la réunion en date du 27 novembre 2021, doit être présenté à l'assemblée délibérante de chaque commune membre et faire l'objet d'une délibération.

Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'eau potable 2020, après délibération, décide :

Art. 1 : d'adopter le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable du Syndicat des Eaux de Wintersbourg 2020. Ce dernier sera transmis aux services préfectoraux en même temps que la présente délibération.

Art. 2 : d'autoriser M. le Maire à signer toutes les pièces du dossier

Envoyé en préfecture le 07/02/2022

Reçu en préfecture le 07/02/2022

Affiché le

ID : 057-215705666-20220131-DCM_2022_06-DE



Réding, le 04 février 2022

Le Maire de Réding

Denis LOUTRE

